

Conseil de Cogestion de la Côte Maritime du Baix Empordà

Banque d'études de cas

Une compilation des bonnes pratiques et des leçons apprises pour apporter des solutions infranationales innovantes aux problèmes mondiaux

Introduction

Natura 2000 est un réseau de zones clés de reproduction et de repos pour les espèces rares et menacées, ainsi que de certains types d'habitats naturels rares. Il englobe les 27 États Membres de l'UE. L'objectif du réseau est de sauvegarder la survie à long terme des espèces et des habitats les plus importants et les plus menacés d'Europe, qui sont désignés en vertu de la directive "Oiseaux" et de la directive "Habitats".

L'une des possibilités politiques pour les protéger et relever les défis complexes en matière d'environnement et de biodiversité est le processus participatif. Cette politique est particulièrement utile dans des conditions qui exigent de la souplesse, de la transparence et l'inclusion d'un large éventail de connaissances et de valeurs. Il permet d'améliorer la gouvernance et de prendre des mesures qui répondent aux besoins locaux.

Le projet Conseil de Cogestion de la Côte Maritime du Baix Empordà est un exemple de la manière dont l'inclusion d'un large éventail de parties prenantes peut être traduite dans la pratique.

Résumé du projet

Le projet Conseil de Cogestion de la Côte Maritime du Baix Empordà se concentre sur la création d'un espace permanent de participation où discuter et spécifier des propositions pour améliorer la gestion et l'organisation des utilisations et des activités maritimes de la zone. Le projet vise à accroître la compatibilité entre ces utilisations et activités et la conservation du patrimoine naturel de la région.

Cette expérience se concentre sur un système de gestion ascendant avec la participation des principaux acteurs impliqués, la communauté scientifique, la société civile et l'administration. Ses objectifs sont les suivants :

- Assurer la conservation et l'amélioration du patrimoine naturel, culturel et paysager de la région
- Sauvegarder la comptabilisation des usages et des activités socio-économiques qui ont lieu dans l'espace avec la conservation de son patrimoine
- Faciliter la coopération des différentes parties prenantes représentées

Informations clés

Localisation

Catalogne, Espagne

Domaines d'intérêt

Collaboration et gouvernance des intervenants, conservation marine des habitats et des espèces, espèces exotiques envahissantes

Fondée en

2019

Investissement

Financement régional + plusieurs contrats mineurs en 2018, 2019, 2020 et 2021 (max. 17 000 € TVA incluse)

Objectifs d'Aichi pour la biodiversité

Objectifs stratégiques C et E

Objectifs de développement durable

ODDs 13, 14, 15 et 17

Auteur

Gouvernement de Catalogne

"Economía azul y turismo" par Daco

"Implementación protocolos MPA-ENGAGE" par Cristina Linares, Universidad de Barcelona



TABLE DES MATIÈRES

Historique et contexte	4
Principales activités et innovations	6
Impacts environnementaux	8
Impacts socioéconomiques	9
Durabilité	9
Partenariats	10
Reproductibilité et applicabilité	11
À propos de Regions4	12

HISTORIQUE ET CONTEXTE

La zone du Conseil de Cogestion de la Côte Maritime du Baix Empordà est une zone marine protégée incluse dans le réseau Natura 2000 du Baix Empordà. Il est situé sur la Costa Brava, une région côtière de la Catalogne dans le nord-est de l'Espagne, d'une beauté exceptionnelle, de hautes valeurs paysagères et d'un riche patrimoine naturel. La zone est située en face des municipalités de Palamós, Mont-ras, Palafrugell et Begur et concurrente des zones marines protégées (AMP, pour son acronyme en espagnol) du Plan des Zones d'Intérêt Naturel de Catalogne (PEIN, pour son acronyme en espagnol) de « Muntanyes de Begur » et « Castell-Cap Roig », ce dernier avec un plan de protection approuvé en 2006.

Dans ce domaine, une grande variété d'utilisations et d'activités sont développées avec différentes intensités spatio-temporelles et différents niveaux d'interaction entre elles. Les activités récréatives sont abondantes et prédominent pendant la saison estivale ; la pêche se fait régulièrement tout au long de l'année.

Actuellement, les sections de la biodiversité du Service Territorial de Gérone du Département de l'Action pour le Climat, de l'Agriculture et de l'Agenda Rural effectuent une gestion préventive de la conservation de la biodiversité dans l'aire protégée sur la base des instruments de gestion du réseau Natura 2000.

Le Conseil de Cogestion est une initiative conjointe des deux unités de la biodiversité et des politiques

marines et de la pêche durable qui vise à répondre à la préoccupation exprimée par les utilisateurs du territoire.

En 2017, un premier diagnostic a été réalisé pour identifier les acteurs et les problématiques spécifiques des différents usages et activités qui se développent sur le territoire. Les enquêtes ont été menées au moyen de dossiers de pré-évaluation et de diagnostic, et les participants ont ensuite été invités à une séance de diagnostic participatif. En conséquence, et en réponse à la principale conclusion découlant des demandes des acteurs impliqués, les premières mesures ont été prises pour créer et constituer le Conseil de Cogestion.

En 2018, la mission devait soutenir cette initiative locale visant à constituer le Bureau du Conseil de Cogestion avec le soutien des Directions Générales des Politiques Environnementales et de l'Environnement Naturel (DTES) et des Pêches et des Affaires Maritimes (DARP) de la Generalitat de Catalunya. Une proposition de structure générale et de fonctionnement a été élaborée, qui a été comparée à celle de tous les différents acteurs au cours de diverses sessions participatives.

L'espace permanent de participation où les propositions visant à améliorer la gestion et l'organisation des utilisations et des activités sont discutées et spécifiées, dispose d'un site Web accessible à tous les utilisateurs : <https://participa.gencat.cat/assembliestcmbaixemporda>.

Surveillance de la température de l'eau à Ullastres par Quim Garrabou



PRINCIPALES ACTIVITÉS ET INNOVATIONS

L'objectif principal du Conseil d'administration est d'être un espace permanent de participation où les propositions sont discutées et concrétisées pour améliorer la gestion et la planification des utilisations et des activités dans le domaine de l'aire marine protégée Litoral del Baix Empordà, incluse dans le réseau Natura 2000. En tant qu'administration publique, la Catalogne manquait de gouvernance proactive dans les aires marines protégées et ce Conseil de Cogestion a amélioré à la fois les implications du gouvernement régional et l'engagement des parties prenantes.

Ce Conseil est, en même temps, un lieu de dialogue où les parties prenantes sont habilitées, et ceux qui ont des intérêts différents et apparemment opposés peuvent parler, discuter et faire preuve d'empathie, et éventuellement parvenir à des ententes.

Le Conseil de Cogestion cherche à concilier ces utilisations et activités avec la conservation du patrimoine naturel par une gestion plus participative. Ses objectifs sont les suivants :

- assurer la conservation et l'amélioration du patrimoine naturel, culturel et paysager de la région
- sauvegarder la comptabilisation des utilisations et activités socio-économiques qui sont développées dans l'espace avec la conservation de son patrimoine
- et faciliter la coopération des différentes parties prenantes représentées

Le Conseil de Cogestion est structuré dans les domaines et sous-domaines suivants : entités de la société civile, économie bleue et activités en mer, pêche professionnelle, pêche récréative, activités sous-marines, activités nautiques, loisirs - sports

nautiques, promotion socio-économique, communauté scientifique, administration publique, y compris les conseils municipaux, le conseil provincial et les départements de la Generalitat de Catalogne.

Certaines des principales activités développées en 2018 sont les suivantes :

- 2 sessions mondiales du Conseil de Cogestion , en juin et novembre 2018.
- 2 cycles de 4 ateliers sectoriels en juillet et septembre 2018.
- 1 Conseil des facilitateurs en octobre 2018.
- Acte de constitution du Conseil de Cogestion, le 1er février 2019, à Palamós.

Les tâches et les résultats ont été la création du Conseil de Cogestion lui-même, avec la définition de sa structure et de son fonctionnement. Le document de la structure du Conseil définit les domaines et sous-domaines, et les documents des Directives de Travail définissent les 13 axes de travail et 83 actions; de même, le Décalogue comprend les 10 engagements des membres du Conseil.

En 2019, les activités suivantes ont été réalisées :

- 2 séries de 4 ateliers sectoriels chacune,
- 4 réunions du Conseil des Facilitateurs,
- présentation publique du Conseil de Cogestion le 26 février 2020.

Les principaux résultats de ces actions ont été les suivants :

- Résumé vidéo du processus développé en 2018

- Présentation PowerPoint informative du Conseil
- Briefing interne sur les compétitions et les plans de saison, en novembre 2019
- Règlement intérieur d'exploitation, en décembre 2019
- Plan d'action 2020, en décembre 2019
- Réunion publique pour présenter le Conseil, les objectifs et le plan d'action 2020, le 27 février 2020

En 2020, en raison de la pandémie de COVID-19, toutes les réunions et activités se sont déroulées en ligne et en raison de la transversalité des sujets et des questions à aborder, des groupes de travail (GT) ont été créés. Le Groupe de Travail Scientifique et de Gestion a tenu 2 réunions; le GT Plan Saisonnier des Plages, 4 réunions et le GT Communication, a tenu 3 réunions.

En outre, les facilitateurs de chaque domaine ont tenu 5 réunions au total. Les principaux résultats ont été les suivants :

- document-cadre sur les compétences,
- manuel de communication de base,
- proposition de « Plans d'utilisation saisonnière des plages »,
- document de bonnes pratiques (résumé de la conférence en ligne),
- le Conseil de Cogestion a été présenté au II Prix pour les expériences « Société et Aires Protégées », d'Europarc Espagne et a obtenu une mention spéciale

Biodiversité et activités socio-économiques de Daco



IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

Les résultats sont partiellement mesurables. La Catalogne n'a pas développé d'ensemble d'indicateurs ou de mesures de projet pour estimer précisément leur impact. Toutefois, on peut affirmer qu'après trois ans de mise en œuvre, plusieurs actions ont été menées et que les membres du Conseil ont pu s'asseoir et travailler ensemble pour les développer et, par conséquent, ont fait progresser leurs objectifs communs et produit des documents et des rapports. Il s'agit notamment des éléments suivants :

- La réalisation d'une journée de présentation et de débats sur les bonnes pratiques de l'économie bleue dans le domaine marin de la Costa del Baix Empordà
- Présentation de la journée de formation sur la capacité de charge et la gestion adaptative organisée par l'Institut de l'environnement de l'UdG et développée dans le cadre de la cogestion des employeurs maritimes de la côte du Baix Empordà. Ces échanges ont permis de partager efficacement des informations environnementales pertinentes avec les membres du Bureau. Les exposés ont porté sur les sujets suivants :
 - Vers une gestion intégrée des zones côtières basée

sur la gestion des écosystèmes

- Concepts et limites des zones côtières et marines pour une gestion intégrée fondée sur la capacité de charge et les valeurs écosystémiques
- Coresponsabilité, co-participation et cogestion par une évaluation socio-écologique intégrée
- Gestion côtière par l'étude de la capacité de charge écologique, physique et perceptuelle
- Comment analyser et réguler les usages en fonction de l'établissement d'une capacité de charge adaptative ?
- Cogestion de l'état écologique et des pressions exercées par les pêches de merlu, de crevettes et de sonso (variété d'anguilles de sable).
- Présentations faites dans le cadre de la Session Informatrice sur le Cadre de Compétences sur la Côte du Baix Empordà

Outre les résultats et les produits concrets et tangibles énumérés dans ce chapitre et dans le précédent, au cours des trois dernières années, il y a eu un changement : d'un espace protégé où la gestion active de l'environnement était essentiellement l'entretien et la prévention, nous sommes passé à un Plan d'Action Collaboratif où chaque agence et entité contribuent avec son expérience et la met en œuvre.

Castell-Cap Roig (Baix Empordà) par Isidro Jabato



IMPACTS SOCIOÉCONOMIQUES

Les principaux bénéficiaires du projet sont les personnes qui travaillent et développent leurs activités dans ce AMP, issues des différentes administrations, du secteur privé ou de l'économie bleue, des centres de recherche, des ONG et de la société civile en général.

En termes d'autonomisation des parties prenantes, nous sommes passés d'une situation dans laquelle les différents acteurs dans de nombreux cas n'étaient pas liés les uns aux autres ou ne se connaissaient pas personnellement et où il y avait beaucoup de résistance à avoir un espace de travail sûr et fiable pour résoudre les problèmes communs et les divergences, et d'où ils pourraient établir des objectifs communs au profit de l'aire protégée.

DURABILITÉ FINANCIÈRE

L'objectif, et en même temps le défi, est que le Conseil de Cogestion soit capable de coordonner et de gérer de manière autonome. Cela signifie qu'il trouve lui-même ses mécanismes de financement pour son équipe de coordination ou son secrétaire et pour les actions qu'il souhaite développer, telles que les autres administrations publiques, les fonds européens, les aides privées (mécénats, mécénat...), etc.

Depuis fin 2019, certaines actions financées par l'UE du projet MPA-ENGAGE liées au programme InterregMed sont en cours de mise en œuvre. Ce projet vise à améliorer l'adaptation aux impacts du changement climatique en Méditerranée et à renforcer les aires marines protégées en tant qu'outil clé pour prévenir la perte de biodiversité et maintenir le bon état des écosystèmes. L'abréviation répond au nom du projet : « Impliquer les Acteurs Méditerranéens Clés dans l'Approche Écosystémique pour Gérer les Aires Marines Protégées pour Faire Face au Changement Climatique ».

Actuellement, le gouvernement régional de Catalogne soutient financièrement tous les contrats administratifs "en coulisse" :

- En 2017, un contrat a été signé pour les scrutins et la session participative
- Des contrats mineurs en 2018, 2019, 2020 et 2021 (max. 17 000 € TVA incluse) pour la constitution, la dynamisation et l'accompagnement des membres du Conseil de Cogestion par le biais d'un conseil externe spécialisé dans les processus participatifs et de médiation. Ces contrats ont été payés en alternance entre les ministères de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche et de l'Alimentation et le Département du territoire et de la durabilité. Une petite équipe technique était chargée de coordonner les travaux entre les deux départements.

La prochaine étape importante, maintenant que le Conseil est « stable » en ce qui concerne ses fonctions, consiste à créer une nouvelle étape ou un nouveau paradigme financier et de gouvernance pour assurer sa viabilité à long terme.



“Camins de Ronda y Calas del Baix Empordà” par Calafellvalo

PARTENARIATS

La collaboration la plus importante au début de la constitution du Conseil est celle créée entre les départements de l'Environnement et de la Pêche de l'administration catalane, qui sont, avec l'aide du conseil municipal de Palamós représenté par son Musée de la pêche, avec le consultant externe chargé de la dynamisation, le « moteur » qui a rendu possible la création et la continuation du Conseil.

Une fois le Conseil de Cogestion constitué, le partenariat a été ouvert pour rassembler toutes les parties prenantes participantes et membres. Dans le Patronato del Litoral del Baix Empordà, nous pouvons estimer qu'actuellement environ 76 organisations participent entre les administrations publiques, la communauté scientifique, les utilisateurs (entreprises et secteur primaire) et les entités de la société civile.

REPRODUCTIBILITÉ ET APPLICABILITÉ

En ce qui concerne les impacts sur d'autres AMP voisines, cette nouvelle structure de gouvernance est un exemple pour d'autres AMP de Catalogne dans une situation similaire de déficit de gestion ou de gouvernance. En ce sens, il a inspiré d'autres AMP à mettre en œuvre un conseil de cogestion ou un outil de gestion équivalent, avec les administrations locales et d'autres parties prenantes.

Certaines des conditions nécessaires pour reproduire cet outil dans d'autres régions sont de faire un diagnostic pour mieux comprendre les problèmes et les besoins spécifiques de la région; établir des partenariats solides entre les ministères régionaux concernés ; inclure les acteurs multisectoriels et multiniveaux dans les activités à travers la création d'un processus participatif, d'un espace de dialogue et de coordination entre ces différents acteurs. Cela permet de formuler des mesures et des politiques compatibles avec les besoins économiques et sociaux de la population locale et la protection de l'écosystème. Il est également important d'organiser régulièrement des réunions et des séances de travail afin que les efforts soient durables et adaptables à l'évolution des besoins et des conditions.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Pour plus d'informations sur ce projet, veuillez consulter <https://participa.gencat.cat/assemblies/tcmbaixemporda>

Vous pouvez également nous contacter à l'adresse info@regions4.org pour organiser une réunion d'information, résoudre vos doutes et obtenir un soutien pour la mise en œuvre de projets similaires.



Case
Study
Database



RegionsWithNature

À PROPOS DE REGIONS4

Regions4 (anciennement connu sous le nom de nrg4SD) est un réseau mondial qui représente exclusivement les gouvernements régionaux (états, régions et provinces) dans les processus de l'ONU, les initiatives de l'Union Européenne et les discussions mondiales dans les domaines du changement climatique, de la biodiversité et du développement durable. Regions4 a été créé en 2002 lors du Sommet Mondial de Johannesburg et représente actuellement plus de 40 membres de 20 pays sur 4 continents. Grâce au plaidoyer, à la coopération et au renforcement des capacités, Regions4 donne aux gouvernements régionaux les moyens d'accélérer l'action mondiale.

Pour plus d'information, visitez le site : www.regions4.org
[@Regions4SD](https://twitter.com/Regions4SD) | [#Regions4Biodiversity](https://twitter.com/Regions4Biodiversity) [#RegionsVoice](https://twitter.com/RegionsVoice)

Chaussée d'Alsemberg 999- B-1180, Bruxelles, Belgique

www.regions4.org

info@regions4.org

[@Regions4SD](https://twitter.com/Regions4SD)

[#Regions4Biodiversity](https://twitter.com/Regions4Biodiversity) [#RegionsVoice](https://twitter.com/RegionsVoice)